



## **FORMATION AIPR niveau OPERATEUR**

### Objectifs de la formation :

- Approfondir vos connaissances sur la réglementation liée aux travaux à proximité des réseaux.
- Approfondir vos connaissances du Guide Technique.
- Identifier les risques métier pour adapter vos méthodes de travail.
- Préparer et obtenir l'examen AIPR sous forme de QCM

#### **Public concerné**

→ **Opérateur** : Exécutant de travaux à proximité de réseaux enterrés ou aériens (conducteur d'engins dans les travaux publics, conducteur de nacelles élévatrices, grue, pompe à béton...), suiveur, canalisateur, ouvrier en travaux publics ou exécutants de travaux urgents dispensés de DT et DICT.

➤ **Aucun pré requis nécessaire**

### **Programme**

#### **1- Partie théorique** (6 heures)

- L'impact de la réforme de protection à l'endommagement des réseaux sur le chantier, votre rôle, vos responsabilités, vos obligations avant et pendant les travaux :
- La réglementation DT – DICT – Principaux points de repères
- La réglementation AIPR (Autorisation d'intervention à proximité des réseaux) – Evaluation
- Définitions et glossaire
- Les différents acteurs de la réforme DT – DICT
- Les types de réseaux concernés (DT – DICT) – Les cas de dispense
- Le fonctionnement du système (DT suivie d'une DICT – DT- DICT conjointes) – Evaluation
- L'exécution des travaux
- Le marquage-piquetage – Evaluation
- Cas particulier des travaux urgents - « ATU » – Evaluation
- Application du « guide technique » – Evaluation
- La reconnaissance sur le terrain – Evaluation
- En cas de dommage, d'arrêt de chantier... – Evaluation

#### **2- Examen QCM** (1 heure)

- Examen de compétences par QCM AIPR sur tablettes numériques fournies par Fire-Safety ou postes informatiques du client

### **Moyens pédagogiques et techniques**

- Power point et vidéos.
- 1 livret de formation par participant (manuel de formation AIPR)
- 1 fiche individuelle de suivi avec validation des modules acquis
- 1 Attestation individuelle de formation remise à la fin de la session d'une validité de 5 ans avant d'effectuer un recyclage



## **FORMATION AIPR niveau OPERATEUR**

### ***Organisation de la formation***

- **Date** : à définir
- **Lieux** : Salle de réunion et postes de travail de l'entreprise
- **Durée** : 7h sur 1 journée
- **Groupe de 8/10 personnes au maximum**
- **Session** : intra-entreprise ou inter-entreprises (*modalités à définir pour les inter-entreprises*)

### ***Evaluation des participants***

- **1 QCM** de validation des acquis des compétences AIPR par stagiaire

Cadre réglementaire : formation obligatoire en application de l'arrêté du 22-12-2015 relatif au contrôle des compétences des personnes intervenant dans les travaux à proximité des réseaux - Validité : 60 mois